

Comité syndical du 10 juin 2025
À 19h00, à la Mairie de Neuville-sur-Ain

Convocation du 04 juin 2025



Comité syndical du 10 juin 2025

Procès-verbal valant compte-rendu

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

PROCÈS-VERBAL VALANT COMPTE RENDU

du comité syndical du mardi 10 juin 2025
à la mairie de Neuville-sur-Ain

Convocation du 04 juin 2025

Sous la présidence de M. Alain SICARD

Sont présents : 15 titulaires sur 37
04 suppléants
03 pouvoirs
= 22 votants

Représentant 07 Intercommunalités sur 07

15 Titulaires présents : **CCPA :** Daniel BÉGUET, Alain BEL, Gilbert BOUCHON, Hélène BROUSSE, Philippe DEYGOUT, Jean-Pierre GAGNE, Gisèle LEVRAT ; **HBA :** Laurent COMTET ; **CCRAPC :** Béatrice de VECCHI, Michel FLOQUET, Alain SICARD ; **GBA :** Marc BAVOUX, Bernard PRIN ; **TEC :** Jean-Luc GUÉRIN ; **CCPJ :** Claude GRÉA.

03 Titulaires excusés avec pouvoir : **CCPA :** Marie-Céline RAY donne pouvoir à Hélène BROUSSE, Fabien THOMAZET donne pouvoir à Jean-Pierre GAGNE ; **CCDombes :** Jean-Pierre HUMBERT donne pouvoir à Alain SICARD.

04 Suppléants présents : **CCPA :** Gabriel FOURNIER, Jean-Marc RIGAUD ; **HBA :** Marie-Josèphe LEVILLAIN, Annick SERRE.

11 Titulaires excusés : **CCPA :** Estelle BARBARIN, Bernard GUERS (après la séance), Élisabeth LAROCHE, Jean PEYSSON, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, **HBA :** Alain AUBOEUF, Dominique DELAGNEAU, Noël DUPONT (suppléé par Marie-Josèphe LEVILLAIN), Sébastien GUINET, Fabrice MONACI, Étienne RAVOT ; **CCDombes :** Dominique LAMY **TEC :** Rémy BUNOD (après la séance).

08 Titulaires absents : **CCPA :** Bernard GUERS, Florian MALARD ; **HBA :** Marianne DUBARE, Julien ISSARTEL, Stéphane MARTINAND ; **CCRAPC :** Frédéric MONGHAL ; **GBA :** Danielle GUILLERMIN.

Est élue secrétaire de séance : Mme Hélène BROUSSE (CCPA)

Ordre du jour

ADMINISTRATIF :	3
1. Approbation du compte-rendu du 18 mars 2025.....	3
2. Compte-rendu des bureaux et décisions prises par délégation.....	3
FINANCES :	7
3. Demande de subventions pour la création d'un goya multi-usage sur le site.....	7
de la Ferme Guichard.....	7
4. Demandes de subvention concernant les travaux du futur siège du SR3A à Neuville-sur-Ain.....	9
5. Demande de prêt pour les travaux du futur siège du SR3A.....	10
Point d'avancement du futur siège du SR3A.....	12
TECHNIQUE :	14
6. Modification de l'Avenant au Programme d'Études Préalables (PEP) du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI).....	14
AUTRES :	16
7. Portail cartographique.....	16
8. Suivi piézométrique.....	20
9. Rapports d'activité 2023 et 2024.....	23
10. Projet de contrat Eau et Climat.....	23
11. Questions diverses.....	26
ANNEXES :	27

PRÉAMBULE

M. Alain SICARD, président du SR3A, remercie M. le Maire Thierry DUPUIS et la commune de NEUVILLE-SUR-AIN pour la mise à disposition de la salle.

M. le président énonce ensuite les noms des délégués excusés et les pouvoirs pour cette séance du comité syndical.

Le quorum étant atteint, avec 19 présents sur 37 membres actifs, le comité syndical peut valablement délibérer.

Mme Hélène BROUSSE est élue secrétaire de séance.

M. le président rappelle que tous les participants ont reçu l'ordre du jour.

Il précise qu'une mise à jour du point n° 06 « Avenant au PEP du PAPI » a été effectuée après l'envoi des notes de synthèse.

M. Alain SICARD demande l'autorisation aux membres du comité syndical d'enregistrer la séance pour faciliter la rédaction du compte-rendu. Il garantit que cet enregistrement ne sera pas diffusé en dehors du syndicat.

ADMINISTRATIF :

1. Approbation du compte-rendu du 18 mars 2025

M. le président soumet à l'assemblée le procès-verbal valant compte-rendu de la séance du comité syndical qui s'est tenue le 18 mars 2025 à Neuville-sur-Ain. Le document est consultable en annexe n° 01.

L'assemblée n'émet aucune remarque quant à ce compte rendu.

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du comité syndical du 18 mars 2025.

AUTORISE le président, ou un vice-président, à signer tout document à intervenir dans le cadre de cette affaire.

M. Alain SICARD et Mme Hélène BROUSSE signent le compte-rendu du 18 mars 2025.

2. Compte-rendu des bureaux et décisions prises par délégation

M. le président et les vice-présidents exposent les comptes-rendus des travaux des commissions et du bureau depuis le 18 mars 2025.

Le bureau exécutif s'est réuni les 07 avril et 05 mai 2025. Les sujets suivants ont été traités :

- Préparation du comité syndical du 10 juin.
- Étude de l'Espace de Bon Fonctionnement (EBF) de la rivière d'Ain et de la dynamique morphologique de la rivière d'Ain.
Bon avancement, le plan d'actions est attendu à l'automne 2025.
- Lancement le 05 juin de l'étude sur l'état des connaissances sur l'hydrosystème karstique et l'identification des enjeux associés sur le bassin Ain aval et ses affluents, porté par Anna BIARROTTE, chargé projet.

- Lancement du Schéma intégré de gestion du risque inondation sur le bassin versant Lange-Oignin le 17 juin.

- Retour de la réunion du SCOT BUCOPA : l'attention a été portée sur l'adéquation entre la ressource en eau et les besoins.

L'installation des futurs EPR devrait engendrer une augmentation de la population. L'alimentation en eau potable de la plupart des communes dépend de la nappe phréatique de la rivière d'Ain. Celle-ci, par manque de sédiments, a tendance à s'inciser. Un effort est à prévoir en terme de recharge sédimentaire pour suffisamment alimenter la nappe.

- Point sur le projet des nouveaux locaux à Neuville-sur-Ain : voir point n° 05.

- Point ressources humaines :

- Arrivée le 27 mars de **Thomas COCHET**, stagiaire Cellule d'alerte sécheresse,
- Arrivée le 05 mai de **Clarisse JUDES**, animatrice territoriale sur le bassin versant de l'Albarine, en remplacement de Nicolas VOISIN.
- Arrivée de **Stéphanie BOUTEILLE** prévue le 02 juillet 2025 en soutien du pôle administratif. Elle s'occupera des marchés publics, des appels d'offres et du renfort à la comptabilité.

- Rencontre des élus de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) reportée au 30 juin à 18h00.

Le calendrier des commissions a été le suivant :

Commission Appel d'Offres « CAO » : le 20 mai 2025

Matthieu MOËS présentera le compte-rendu de cette commission en même temps que le choix des entreprises et l'état d'avancement des travaux du futur siège du SR3A à Neuville-sur-Ain (point n° 06)

Commission « Suivi stratégie, prospective et observatoire » : les 28 mars et 23 mai 2025

Les séances ont porté sur l'avancement du projet de contrat eau et climat. En l'absence de M. Jean PEYSSON, 4^{ème} vice-président en charge de la stratégie et Mme Anne-Claude FERRY, directrice adjointe en charge de la mise en œuvre de la stratégie, M. le directeur, Matthieu MOËS présentera le projet de contrat eau et climat plus en détail **au point n° 11**.

La commission « Travaux » : le 05 mai 2025

En l'absence de M. Noël DUPONT 2^{ème} vice-président du SR3A en charge des travaux, Matthieu MOËS présente les sujets abordés par la commission « Travaux » ;

- **Avant-projet de restauration de la Lône de Port de Loyes**

Cela consiste à :

- décaisser l'entrée d'une ancienne lône pour la remettre en eau et optimiser les niveaux d'eau par rapport au niveau actuel car elle s'assèche. Cette lône a tendance à être moins souvent en eau et pour une superficie qui n'est pas suffisamment importante,
- déplacer du rubanier émergé qui est une plante protégée,



Procès-verbal valant compte rendu
Comité syndical du **10 juin 2025**

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

- écarter ponctuellement le castor du site en l'effarouchant. Il est également protégé,
- conserver les îlots arborés au chenal secondaire, entre la rivière d'Ain et la lône,
- proposer une diversité des situations dans la lône avec des niveaux d'eau différents pour accueillir un maximum d'espèces,
- procéder à des investigations complémentaires en 2025.

Les travaux s'effectueront en 2026.

- **Point sur le projet Oignin à Izernore**

La consultation des entreprises a pris fin le 28 mai 2025 et l'analyse des offres est en cours (lot unique).

Les travaux sont estimés à 810 000€ par la maîtrise d'œuvre.

La commission « Travaux » se prononcera sur les entreprises en bureau le 07 juillet 2025.

- **Analyse des offres concernant le projet Suran à Valsuran**

Il s'agit du reméandrage de cours d'eau et de la remise en service des anciens lits.

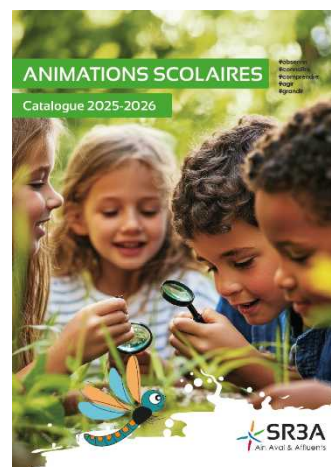
Ainsi que la diversification d'habitats au sein du cours d'eau dans les cas où le SR3A n'a pas la maîtrise foncière sur les différents méandres.

La commission « Travaux » s'est prononcée sur le choix des entreprises pour les lots que vous trouverez ci-après.

Commission «Communication» : les 1^{er} avril et 26 mai 2025

M. Jean-Pierre GAGNE, 1^{er} vice-président en charge de la communication, présente les travaux de la commission « Communication » qui ont été les suivants.

- Animations scolaires,
- Présence du SR3A aux événements (ex : Fête de l'eau à Oyonnax...),
- Stratégie de communication pour les travaux (ex : café chantier, réception de travaux avec les habitants, inauguration des chantiers importants en conviant la presse, fiches retour d'expériences),
- Échanges sur l'amélioration de la visibilité et de la compréhension des missions du SR3A auprès des nouveaux élus (2026) (ex : création de fiches thématiques, « Kit de com' », site internet, rencontres avec les EPCI membres, vidéos sur les travaux, proposer des interventions du SR3A en conseil communautaire ou aux assemblées des maires ...),
- Reprise du magazine Libellule,
- Newsletter trimestrielle à l'attention des élus et du grand public,
- Réalisation d'une maquette thématique,



Procès-verbal valant compte rendu
Comité syndical du **10 juin 2025**

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

- Exposition itinérante du concours photo,
- « Kit de Com printemps-été 2025 »,
- Sorties/animations grand public sur l'ensemble du territoire du SR3A pour donner de la visibilité au syndicat.

M. Jean-Pierre GAGNE et M. Alain SICARD saluent l'investissement, l'efficacité et le travail effectué par la nouvelle chargée de communication, Mme Manon GILBERT.

M. Matthieu MOËS expose ensuite les décisions prises par délégation au **président** (devis supérieurs à 4 000 € HT) depuis le 18 mars 2025 dans le tableau ci-après.

Date de signature	Opération	Prestataire	Attribution € HT
25/04/25	État des connaissances sur l'hydrosystème karstique et identification des enjeux associés sur le bassin Ain aval et ses affluents	Cabinet REILÉ ENVIRONNEMENT	125 404,00 €
05/05/25	Révision ou élaboration de plans de gestion sur les zones humides du SR3A (secteur du plateau d'Hauteville)	Groupement BERTOLINI / PAPERIN / RICHARD	34 400,00 €
12/05/25	Élaboration du schéma intégré de gestion du risque inondation sur le bassin versant LANGE OIGNIN	ANTEA Group	249 470,00 €
12/05/25	Travaux de réfection post crue de berges sur le Buizin	Entreprise JACQUEMET	18 153,50 €
12/05/25	Cartographie des habitats dans le cadre du suivi post travaux de recharge sédimentaire de la rivière d'Ain sur le site de Varambon 2025	BERTOLINI Amélie EI	5 650,00 €
16/05/25	Travaux de restauration hydroécomorphologique du Suran à VALSURAN (39) - Lot n°1 : Terrassement	YM / TELLA / TCHASSAGNE	330 383,78 €
16/05/25	Travaux de restauration hydroécomorphologique du Suran à VALSURAN (39) - Lot n°2 : Végétalisation	AHF – Arbre Haie Forêt	183 043,52 €
16/05/25	Travaux de restauration hydroécomorphologique du Suran à VALSURAN (39) - Lot n°3 : Passerelle	SARL RTP / TELLA / PORALU	122 766,47 €
19/05/25	Étude de faisabilité pour la restauration hydromorphologique de l'Albarine, secteur Déruppe à Torcieu (01)	Groupe DH / ARALEP	39 999,00 €
26/05/25	Tarage et modélisation station hydrométrique Vaux en Bugey	HYDRÉTUDES	6 270,00 €

Le comité syndical :

PREND ACTE des comptes-rendus des travaux des commissions « Suivi stratégie, prospective et observatoire », « Communication », « Travaux » et de la « Commission d'Appel d'offres » présentés ci-dessus.

PREND ACTE des comptes-rendus du bureau exécutif.

PREND ACTE des décisions prises par délégation au président.

FINANCES :

3.Demande de subventions pour la création d'un goya multi-usage sur le site de la Ferme Guichard

Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, et de la préservation de la ressource en eau, un projet co-porté avec la commune de Plateau-d'Hauteville a été initié courant 2024 pour la création d'un goya multi-usage sur le site de la Ferme Guichard.

Cet aménagement a pour objectifs de :

- créer un milieu humide favorable à la biodiversité ;
- permettre l'adduction d'eau destinée à l'abreuvement des troupeaux pâturant le site, permettant le maintien de l'ouverture des milieux et la conservation de la flore et de la faune inféodées à ces pelouses et landes ;
- assurer le stockage d'une réserve d'eau d'un volume suffisant pour répondre aux besoins de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) du bâtiment de la ferme auberge.

Une aide du Conseil départemental de l'Ain a été attribuée au SR3A le 03 juillet 2025 pour un montant de 11 580 € représentant 20 % du coût du goya.

DISCUSSION :

M. Matthieu MOËS indique que les bords seront végétalisés et permettront de favoriser la biodiversité, en plus de l'abreuvement du bétail et la sécurité incendie.

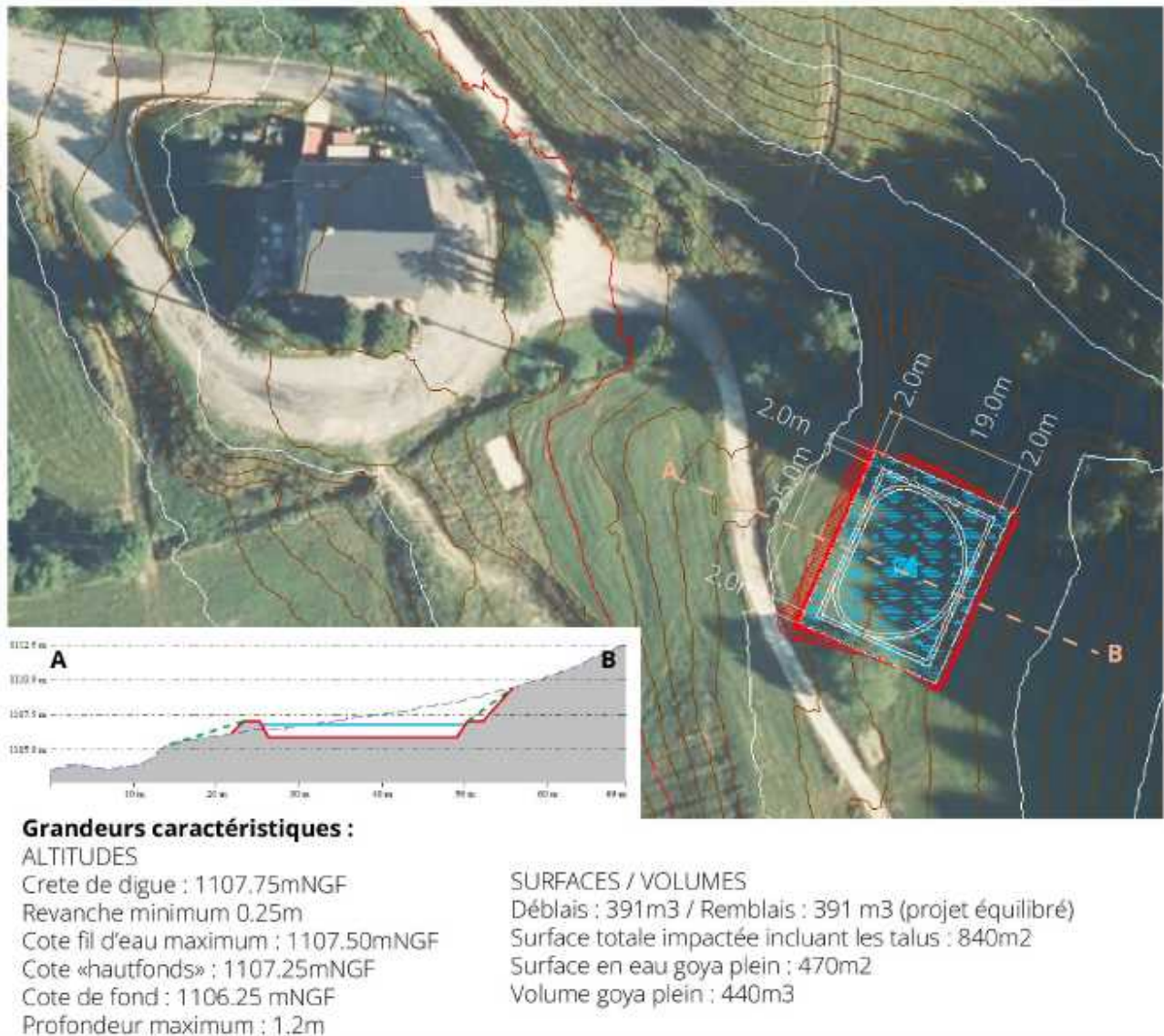
Le coût est estimé à 46 000€ pour la commune de Plateau-d'Hauteville et 21 000€ pour le SR3A. Il conviendrait de choisir un maître d'œuvre unique et commun aux deux collectivités via un groupement de commande.

L'agence de l'eau ne finance pas le pastoralisme ni la défense de l'eau. Elle ne finance que des réseaux de goyas pour soutenir la biodiversité.

M. Alain SICARD précise qu'en l'absence de point d'eau, le pastoralisme ne pourra plus être une solution à l'entretien d'espaces ouverts et il faudra alors intervenir avec des engins.

M. le président ajoute également que c'est l'occasion de travailler avec la SEMA, le Département de l'Ain et la commune de Plateau-d'Hauteville.

Ci-dessous un plan du site avec les courbes de niveaux et l'implantation du goya.



Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité :

AUTORISE le président à déposer les demandes de subventions auprès d'autres financeurs ;

AUTORISE le président, ou un vice-président, à signer tout document dans le cadre de cette affaire, et notamment la convention de groupement de commande avec la commune pour missionner un maître d'œuvre.

Procès-verbal valant compte rendu
Comité syndical du **10 juin 2025**

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

4.Demandes de subvention concernant les travaux du futur siège du SR3A à Neuville-sur-Ain

Inscrit dans la loi de finances 2023, le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires aussi appelé « Fonds vert » a pour objectif d'aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique, et améliorer leur cadre de vie.

Pour atteindre les grands objectifs fixés à l'échelle nationale et ainsi répondre aux défis climatiques, énergétiques et environnementaux, le fonds vert finance des actions de rénovation énergétique des bâtiments publics locaux.

D'autre part, avec la mise en place des Pactes de territoire, le Département de l'Ain conforte son rôle de partenaire de proximité des collectivités et renforce son soutien aux projets d'investissement du territoire. Le Département a renouvelé son engagement en instaurant une deuxième génération de Pactes sur la période 2024-2026.

Le SR3A souhaite mobiliser d'une part le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (fonds vert), et de son axe 1 « rénovation énergétique des bâtiments publics locaux » et d'autre part le Département de l'Ain au travers des Pactes de territoire pour la réhabilitation de son futur siège à Neuville-sur-Ain.

Le projet consiste à rénover un ancien bâtiment au domaine de Thol sur la commune de Neuville-sur-Ain afin d'installer le siège du syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses affluents.

Les dépenses prévisionnelles liées à cette opération pour les années 2024-2026 pourraient se répartir de la manière suivante entre le SR3A, le Fonds vert et le Conseil Départemental :

Montant de l'opération après consultation des entreprises		
Nature des dépenses	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre / Assistance à maîtrise d'ouvrage		
MOE	ART BEL	120 258,00 €
AMO	ADIA	19 500,00 €
Études		
CT	APAVE	5 906,00 €
CSPS	SANHARD	2 870,00 €
ETUDE GEOTECHNIQUE	EGSOL	3 700,00 €
DIAG AMIANTE PLOMB	BATIMEX	1 240,00 €
Travaux		
LOT TRAVAUX		1 006 569,80 €
Frais annexes		
AUTRES FRAIS		70 500,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		1 230 543,80 €

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	Origine	État	Montant (HT)	Taux
Fonds Vert		Sollicité	267 000,00 €	21,70%
Conseil départemental		Sollicité	200 000,00 €	16,25%
Sous-total aides publiques			467 000,00 €	37,95%
Part de la collectivité	Fonds propres		63 543,80 €	
	Emprunt		700 000,00 €	
Participation du porteur de projet (autofinancement)			763 500,00 €	62,05%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			1 230 543,80 €	100 %

DISCUSSION :

M. Matthieu MOËS précise qu'il n'est pas possible de cumuler les subventions Fonds Vert et FEADER.

Le Département du Jura n'a pas non plus de ligne pour le financement de cette thématique.

Pour information, le bâtiment n'est pas classé et ne se situe pas dans le périmètre du château.

Les délégués s'interrogent sur l'inondabilité du site. M. Matthieu MOËS affirme qu'aucun évènement connu n'a été reporté en terme d'inondation. Le site n'est pas impacté par le PPRI (plan de prévention des risques inondations).

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité :

DÉCIDE de demander, au titre du fonds vert, une subvention d'un montant minimum établi selon le plan de financements présenté ci-dessus,

DÉCIDE de demander, au titre des aides du département de l'Ain une subvention d'un montant minimum établi selon le plan de financement présentés ci-dessus,

AUTORISE le président, ou un vice-président, à signer tout document à intervenir dans le cadre de cette affaire et à solliciter le cas échéant d'autres sources de financement.

5.Demande de prêt pour les travaux du futur siège du SR3A

VU le budget primitif 2025,

VU l'avis favorable du bureau en date du 06 janvier 2025 sur la souscription d'un prêt pour financer les travaux de réhabilitation du futur siège du syndicat,

Procès-verbal valant compte rendu
Comité syndical du **10 juin 2025**

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

VU la proposition d'un contrat de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations d'un montant de 700 000 € pour le financement des travaux de rénovation du futur siège du syndicat,

Après délibération, le comité syndical, à 21 voix pour et 1 abstention (M. Philippe DEYGOUT),

DÉCIDE de la réalisation d'un Contrat de Prêt Transformation Écologique d'un montant total de 700 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la réhabilitation des bureaux du futur siège du syndicat dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : Transformation Écologique
Montant : 700 000 euros
Durée de la phase de préfinancement : 12 mois
Durée d'amortissement : 25 ans
Périodicité des échéances : Trimestrielle
Index : Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,4 %
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A
Amortissement : Déduit (Échéances Constantes)
Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Typologie Gissler : 1A
Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

AUTORISE le président, à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

AUTORISE le président, ou un vice-président, à signer tout document à intervenir dans le cadre de cette affaire.

Point d'avancement du futur siège du SR3A

Après les décisions de demandes de subvention et de prêt pour les travaux du futur siège du SR3A, M. le directeur reprend le calendrier des étapes du projet et les entreprises retenues par la Commission d' « appel d'offres » (CAO).

Rappel du calendrier:

Septembre 2024 :	Remise de l'esquisse V0
Octobre 2024 :	Remise de l'APS
Novembre 2024 :	Remise de l'APD
Décembre 2024 :	Dépôt du permis de construire
Janvier 2025 :	Accord permis de construire
27 Février 2025 :	Remise du DCE
14 Mars 2025 :	Lancement consultation entreprises (1mois)
Avril 2025 :	Remise des offres
20 Mai 2025 :	CAO
17 Juin 2025 :	Début des travaux – 1^{ère} réunion de chantier
1 ^{er} trimestre 2026 :	Réception du chantier

La Commission d'appels d'offres s'est réunie le 20 mai 2025 afin d'attribuer les marchés de travaux (14 lots). 50 plis ont été analysés par le maitre d'œuvre. Les 14 lots ont été attribués pour un montant total de 1 006 569,80 € H.T avec options soit 11,73 % en dessous de l'estimation. La première réunion de chantier aura lieu le 17 juin 2025.

Entreprises retenues par la Commissions d'Appel d'Offres du 20 mai 2025

Lots	Noms des entreprises pressenties	Montant € H.T.	Montant estimatif € H.T.
LOT N° 01 - TERRASSEMENTS - VRD	JMTP	140 900,20	170 000,00
LOT N° 02 - DEMOLITIONS - GROS ŒUVRE	GALLE	114 998,00	153 000,00
LOT N° 03 - CHARPENTE - COUVERTURE- ZINGUERIE	BOURDON FRERES	107 732,75	122 000,00
LOT N° 04 - RAVALEMENT DE FACADES	CERTIF	43 475,77	34 000,00
LOT N° 05 - MENUISERIES EXTERIEURES ALU - METALLERIE	ROLLET	122 164,50	134 000,00
LOT N° 06 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS	TOFFOLETTI	79 915,85	73 000,00
LOT N° 07 - ISOLATION - PLATRIERIE - PEINTURE	GUELPA	111 329,53	120 000,00
LOT N° 08 - PLAFONDS SUSPENDUS DEMONTABLES	MCP	9 964,00	12 000,00
LOT N° 09 - CHAPES - FAIENCES	TACHIN	15 593,27	22 000,00
LOT N° 10 - SOLS SOUPLES PVC	MEURENAND	13 118,81	17 000,00
LOT N° 11 - CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE	SENTENAC	117 525,00	116 000,00
LOT N° 12 - ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES	NEVEU	68 500,00	77 000,00
LOT N° 13 - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	SILISUN	23 760,00	33 000,00
LOT N° 14 - ESPACES VERTS	Espaces Verts de l'Ain	28 429,72	47 000,00
	TOTAL	940 000,00	1 006 569,80

940 000,00

001-200078004-20251021-20251021-01-DE

Date de télétransmission : 23/10/2025

Date de réception préfecture : 23/10/2025

page 12/26

PSE 1 : Dégazage cuve

Lots	Noms des entreprises pressenties	Montant variante € H.T.
LOT N° 01 - TERRASSEMENTS - VRD	JMTP	1 020,00

PSE 2 : Abri à vélos

Lots	Noms des entreprises pressenties	Montant variante € H.T.
LOT N° 01 - TERRASSEMENTS - VRD	JMTP	6 546,40

PSE 3 - ENSEIGNE EXTERIEURE

Lots	Noms des entreprises pressenties	Montant variante € H.T.
LOT N° 05 - MENUISERIES EXTERIEURES ALU - METALLERIE	ROLLET	1 596,00

Montant total des PSE (en €/HT) :	9 162,40
Montant total Base + PSE 1/2/3	1 006 569,80

TECHNIQUE :**6. Modification de l'Avenant au Programme d'Études Préalables (PEP) du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)**

Le SR3A, par délibération du 16 mars 2021, s'est engagé à mettre en œuvre un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) sur l'ensemble de son territoire.

Afin de mettre en œuvre cette procédure PAPI, le SR3A réalise actuellement un Programme d'Études Préalables (PEP). Ce dernier permet d'affiner le diagnostic du territoire, d'apporter ou d'approfondir les connaissances manquantes sur le périmètre concerné, de réaliser différentes études en vue de la réalisation du PAPI, et notamment la réalisation de travaux.

Par délibération en date du 28 juin 2022, le comité syndical a approuvé le contenu de ce Programme d'Études Préalables au PAPI.

En synthèse, ce PEP identifie 36 actions réparties entre les 7 axes du cahier des charges PAPI 3 de janvier 2022. Pour rappel, les axes sont les suivants :

1. Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
2. Surveillance, prévision des crues et des inondations ;
3. Alerte et gestion de crise ;

Procès-verbal valant compte rendu
Comité syndical du **10 juin 2025**

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

4. Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme ;
5. Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens ;
6. Ralentissement des écoulements ;
7. Gestion des ouvrages de protection hydraulique.

Ce Programme d'Études Préalables au PAPI fait l'objet d'un soutien financier important apporté par l'État au travers du Fonds Barnier et plus récemment du Fonds vert.

L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse apporte également un soutien financier ponctuel.

Une délibération concernant les modifications nécessaires liées à la demande d'avenant avait été votée par le comité syndical du 02 juillet 2024.

À ce jour, des ajustements sont nécessaires à cet avenant et aux éléments présentés dans la dernière délibération. Ces modifications portent sur les points suivants :

1. **Prolongation du délai de financement** de l'animation jusqu'à mars 2026 (initialement jusqu'en avril 2026 dans la précédente délibération).

Au-delà de cette échéance, les actions débutées pourront être financées. En revanche, les postes ne seront plus financés ;(déjà inclus dans la précédente délibération).

2. **Modification du plan de financement** par rapport à la délibération du 02 juillet 2024 :

	Participation SR3A	Participation FPRNM	Participation Fonds vert	Participation Agence de l'Eau
Délibération du PEP (2022)	930 250€	1 051 500€	0€	141 250€
Délibération Avenant (juillet 2024)	546 224€	1 223 266€	372 425€	121 500€
Délibération Modifications (juin 2025)	901 630€	1 217 516€	176 560€	153 673€

9 actions ne feront plus l'objet des aides du Fonds Vert à partir de 2025, car le dispositif Fonds Vert n'est pas cumulable avec le fonds de prévention des risques naturels majeurs (ex-fonds Barnier) ; Cette modification entraîne une hausse de la contribution du SR3A.

3. **Ajustements des subventions** de l'Agence de l'eau (et du Fonds vert) par rapport à la délibération du 02 juillet 2024 sur 3 actions de l'axe 6 du PEP (ralentissement des écoulements) :

- Action 6.1 : schéma intégré de gestion du risque inondation sur le bassin versant Lange-Oignin :
 - le taux d'aide de l'agence de l'eau reste à 20% ;
 - le taux d'aide du Fonds Vert passe de 15 % à 10 % ;
 - les taux d'aide du Fonds Barnier (50%) et du SR3A (20%) sont maintenus.

Procès-verbal valant compte rendu
Comité syndical du **10 juin 2025**

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

- *Action 6.2 : schéma intégré de gestion du risque inondation sur le bassin versant du Buizin : le coût de l'action passant à 171 346 € les taux de subventions changent :*
 - le taux d'aide de l'agence de l'eau passe de 15% à 25 %
 - le taux d'aide du Fonds Vert passe de 15 % à 11 % ;
 - le taux d'aide du Fonds Barnier passe de 50% à 35% ;

- *Action 6.3 : schéma intégré de gestion du risque inondation sur le bassin versant de l'Albarine :*
 - le taux d'aide de l'agence de l'eau passe de 15% à 25%
 - le taux d'aide du Fonds Vert passe de 15 % à 0%.
 - Le taux d'aide du Fonds Barnier est maintenu à 50 %

Afin d'acter ces modifications de la délibération de juillet 2024 concernant l'avenant au PEP, et de valider cet avenant au Programme d'Études Préalables, une délibération du comité syndical du SR3A est nécessaire.

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité

AUTORISE la demande de prolongation du Programme d'Études Préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations.

APPROUVE les conditions de l'avenant du Programme d'Études Préalables au PAPI.

AUTORISE le président à signer cet avenant qui permettra la bonne actualisation du Programme d'Études Préalables.

AUTORISE le président, ou un vice-président, à signer tout document à intervenir dans le cadre de cette affaire.

Modification des présents

M. Laurent COMTET (HBA), retenu par d'autres obligations et conformément à ce qu'il avait annoncé en amont du comité syndical, quitte la séance.

AUTRES :

7.Portail cartographique

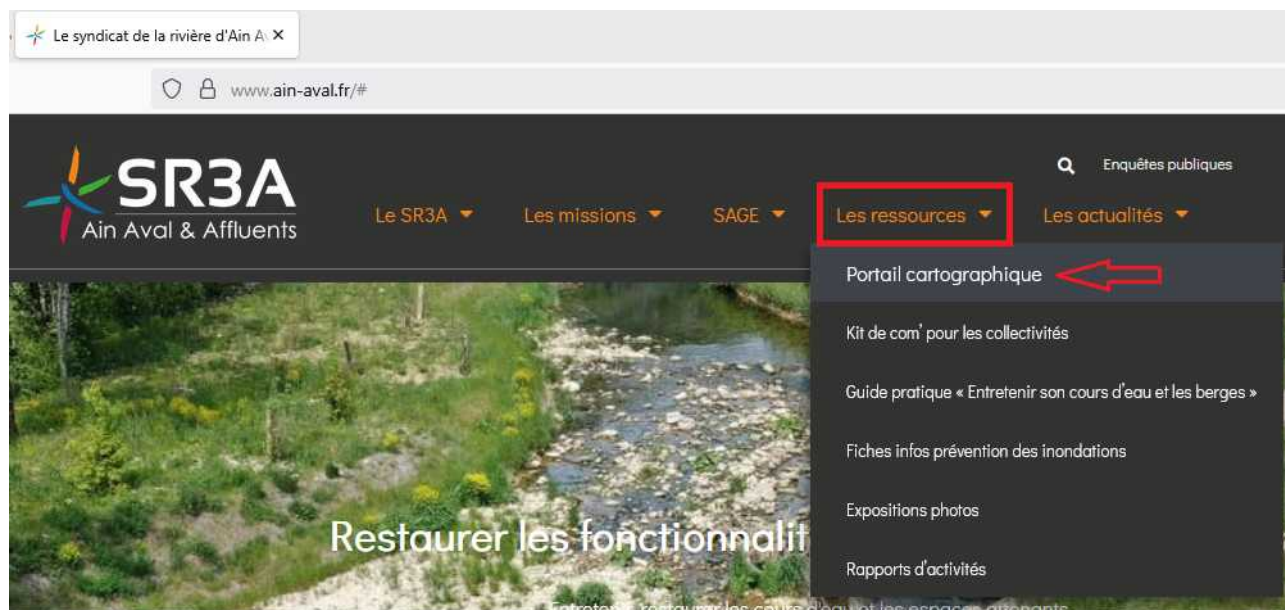
- Présentation du portail cartographique du SR3A par M. Willy BERTIN, géomaticien-analyste au SR3A en charge de l'observatoire des milieux.

Procès-verbal valant compte rendu
Comité syndical du **10 juin 2025**

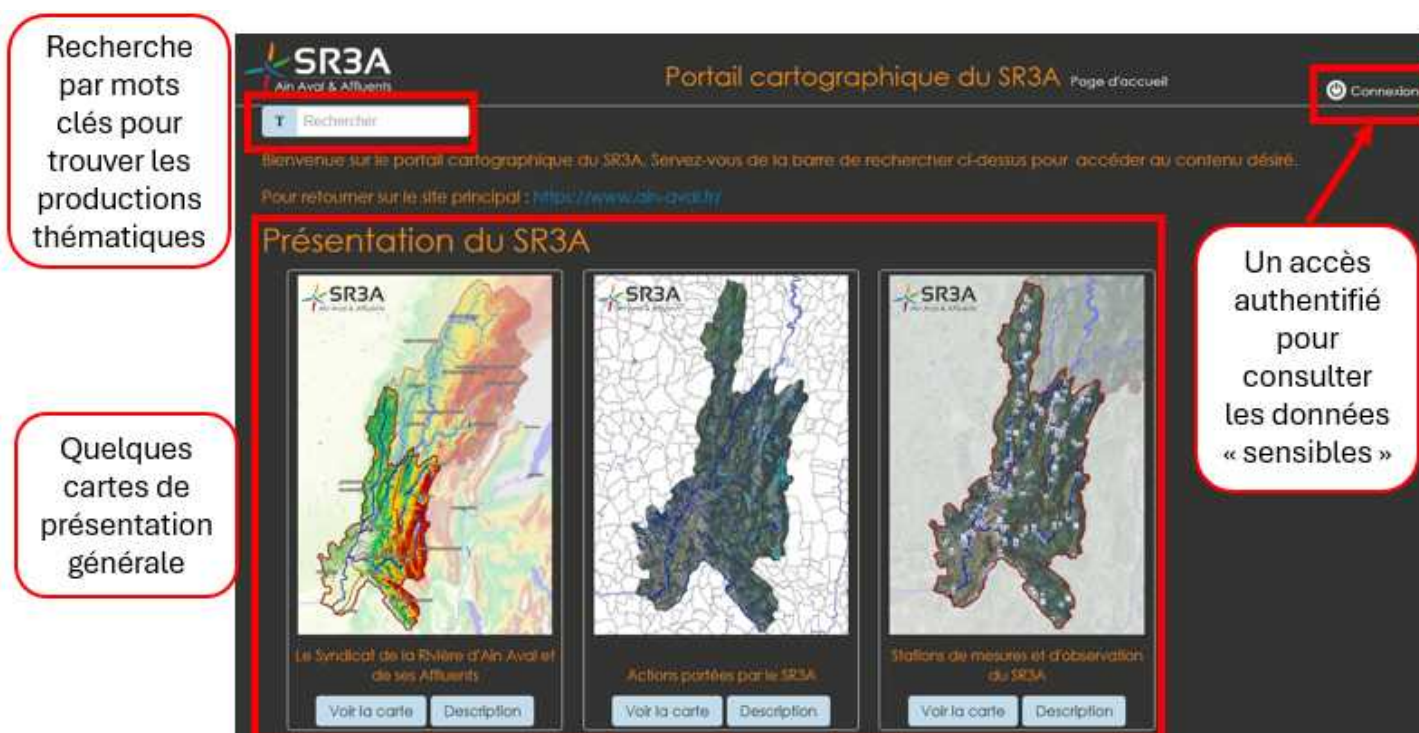
Accusé de réception en préfecture 001-200078004-20251021-20251021-01-DE Date de télétransmission : 23/10/2025 Date de réception préfecture : 23/10/2025
--

7.1 Accès au portail cartographique

Accès à l'adresse <http://carto.ain-aval.fr> ou via le site internet du SR3A <https://www.ain-aval.fr/#> / Les ressources / Portail cartographique



7.2 Page d'accueil du portail cartographique



7.3 Aperçu de quelques fonctionnalités

Documentation générale

Cartographie de l'aléa inondation

Description

Certains secteurs sont plus susceptibles que d'autres d'être touchés par des inondations.

Cette carte représente :

- Les secteurs susceptibles d'être inondés (aléa) lors d'une crue d'occurrence centennale (1/100^e : 1 chance sur 100 de se produire chaque année). Il s'agit de l'affichage par défaut.
- L'intensité de l'aléa (de faible à très fort, selon la hauteur et la vitesse de l'eau lors d'une Q100). Cette information est à cocher pour être visualisée.

Informations

Nom : Zones soumises à l'aléa inondation

Type : Couche

Zoomer sur la couche

Opacité : 20 40 60 80 100

Description : Empreinte de la crue de référence, c'est à dire ayant statistiquement une probabilité de survenir 1 année sur 100 (on parle de "Q100")

Documentation complémentaire

- Afficher / masquer des informations
- Développer la légende
- Changer de fond de carte

Fond de carte

Relief

IGN Plan

IGN Orthophoto

Relief

Filtrer l'affichage

Espèces - détails

4 objets

Réinitialiser

Statut

Espèce d'intérêt communautaire

Groupe

☐ Amphibien

☐ Chiroptère

☒ Coléoptère

☒ Lépidoptère

☐ Mammifère

☐ Mollusque

☐ Odonate

☐ Oiseau

Année

2015 2022

Consulter des informations complémentaires par clic sur la carte

Actions portées par le SR3A

Champ	Valeur
Nom	Le Lorge à Montcel - secteur Pât Lupolet
Nature	Restauration hydro-morphologique
Avancement	Finalisé
Type	Restauration
Thématique	Création de l'écoulement et des milieux aquatiques
Illustration	
Description	Travaux de restauration écologique du Lorge sur 1700 mètres linéaires, à l'entrée nord et sur le Pât Lupolet : création de méandres et de sinuosités, aménagement d'une zone d'expansion des crues et diversification des habitats aquatiques
Ressources	https://www.sri-avall.fr/wp-content/uploads/dp.pdf

7.4 Projets à jour ou en cours de développement

Rubrique	Sujet	Statut	🕒	🔒	Lien direct
Présentation	Présentation générale	✓	-	-	PresentationGeneraleSR3A
	Suivi actions	✓	1x/an	-	ActionsSR3A_2025
	Stations de surveillance	✓	1x/an	🔒	Stations Mesure-Obs
Suivi milieux	Suivi débit temps réel	🕒	-	-	suivi ressource
Zoom projets	Zones humides (PGSZH)	✓	-	-	ZH pgszh
	Alea inondation	✓	1x/an	-	PI Alea
	Marathon Biodiversité	✓	-	-	TT marathon biodiv
	Trame Turquoise - urbanisme	✓	-	-	TT scot
	Intervention milieux scolaire	✓	-	-	COM Animations Scolaires
	N2000 BVA – espèces et habitats	✓	-	-	CartoHabitatsEspeces
	Plan de Gestion Ressource en Eau	🕒	-	🔒🕒	Q2_PGRE
	Espace de Bon Fonctionnement	🕒	-	🔒🕒	GEMA_EBF
	Système d'Endiguement (PI)	🕒	-	🔒🕒	PI SystemeEndiguement
	Ripisylve – état et entretien	🕒	-	🔒🕒	GEMA Ripisylve

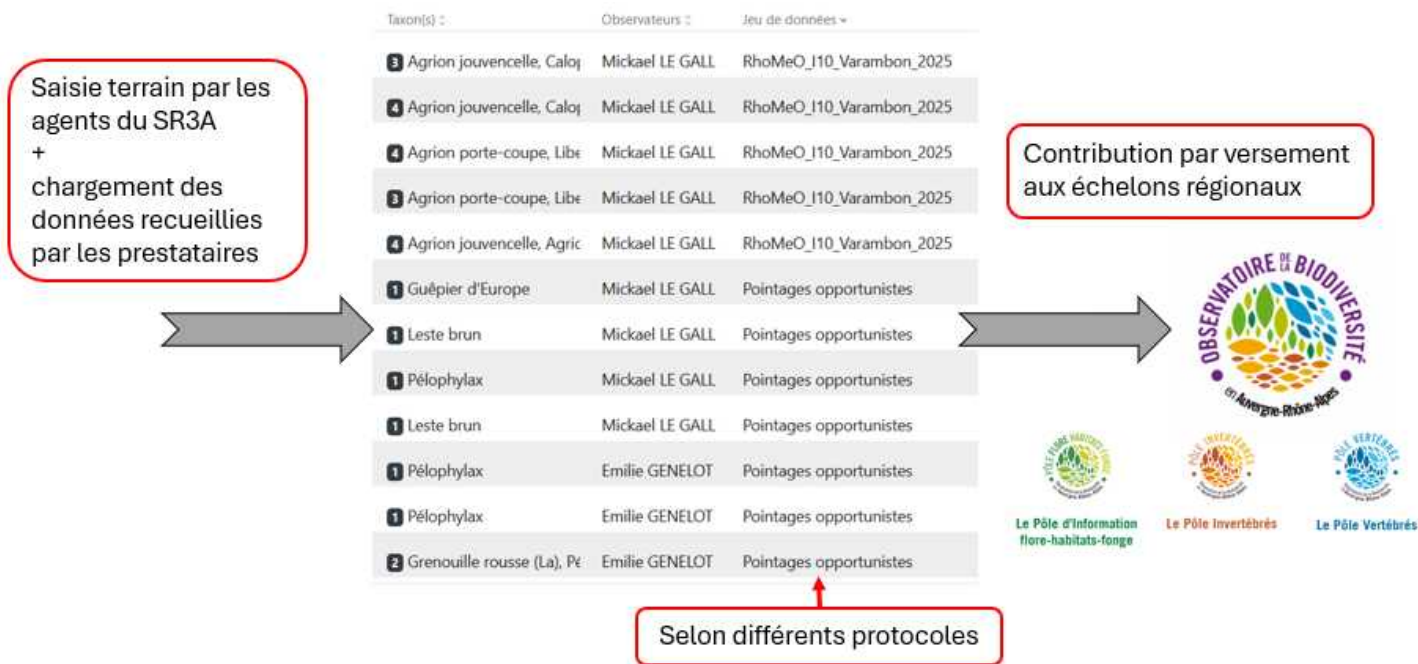
7.5 Portail GéoNature

Le portail GéoNature est accessible avec un identifiant via l'adresse : <https://geonature.ain-aval.fr/geonature/#/>

Il s'agit de l'outil de saisie et de consultation des observations naturalistes produites par les membres du SR3A ou transmises de nos partenaires.

Procès-verbal valant compte rendu
Comité syndical du **10 juin 2025**

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

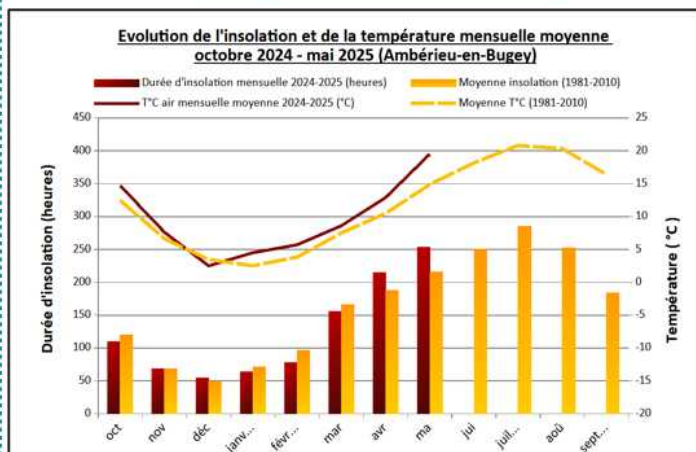


8.Suivi piézométrique

- Actualité du suivi de la ressource en eau réalisé par le SR3A par Willy BERTIN

Conditions climatiques

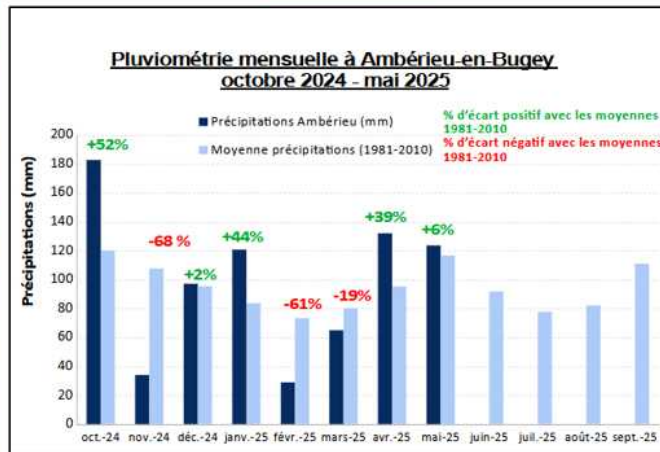
❖ Températures & Insolation



Depuis janvier 2025, la température se maintient au dessus des normales (moyenne 1981-2010), avec +4,5°C en mai.

L'insolation déficitaire en début d'année est en hausse ces deux derniers mois (65H d'ensoleillement cumulé en plus par rapport aux normales).

❖ Pluviométrie

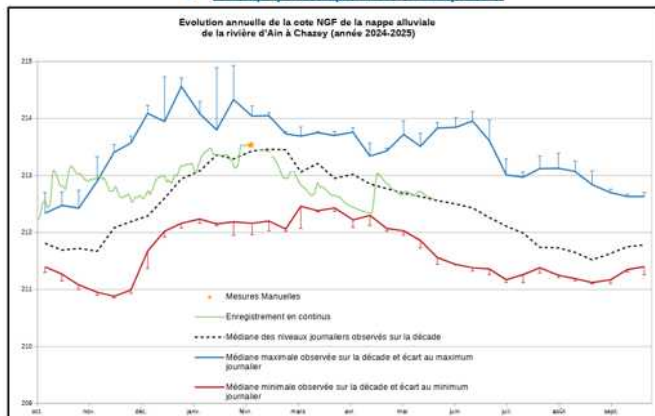


Les précipitations ont été très inégales, avec des mois très secs et d'autres très humides par rapport aux normales.

On notera en particulier un début d'année ((février / mars) particulièrement sec), suivi de 2 mois pluvieux (avril / mai), avec une recharge importante le 18 avril.

Eaux superficielles et souterraines

Nappes phréatiques



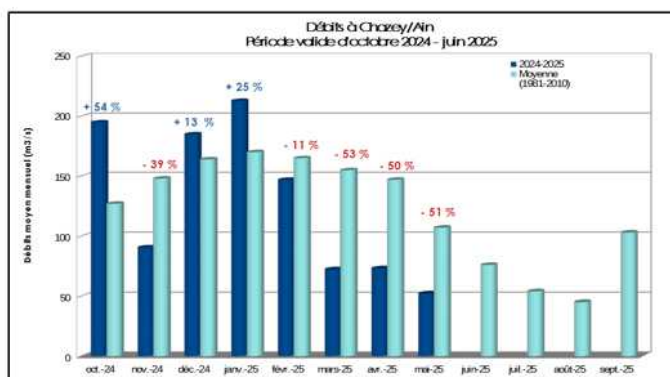
Source : SR3A

Le niveau de la nappe alluviale est revenu dans la « moyenne » pour la saison (vis-à-vis des normales 2010-2020), et ce depuis l'épisode pluvieux du 18 avril.

La recharge de mi-avril s'observe également sur la nappe d'accompagnement de la rivière, mais les niveaux sont globalement plus bas que la normale, probablement du fait d'un drainage par la rivière.

Avant l'épisode pluvieux du 18/04, les niveaux piézométriques atteignaient des niveaux bas, voir les minimums connus pour la saison.

Rivières d'Ain



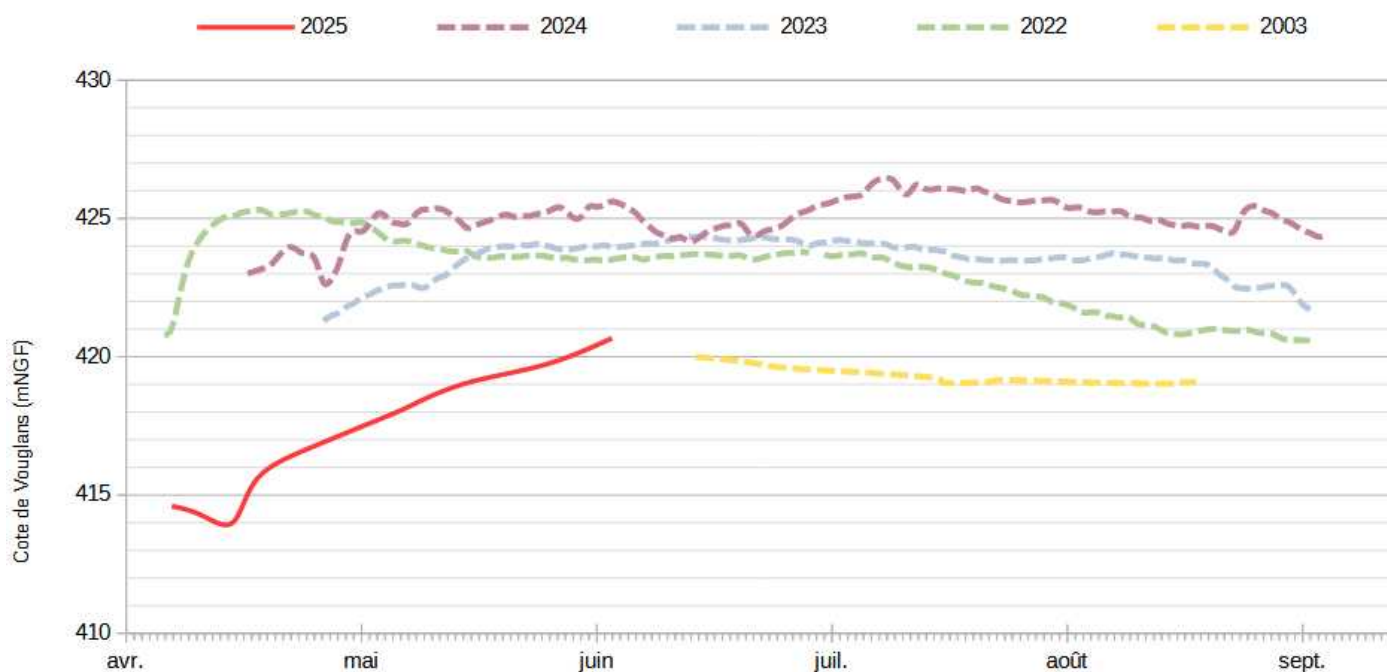
Source : Météo France

Ces 3 derniers mois, le débit mensuel moyen est 50% plus faible que la normale (1981 – 2010), malgré les fortes précipitations depuis mi-avril.

Le débit de l'Ain est en effet très impacté par le remplissage de la retenue de Vouglans, dont la cote était très basse en début de printemps, notamment du fait de précipitations modérées durant l'hiver.

Rappel : cote cible 1^{er} juillet => 425-426 mNGF

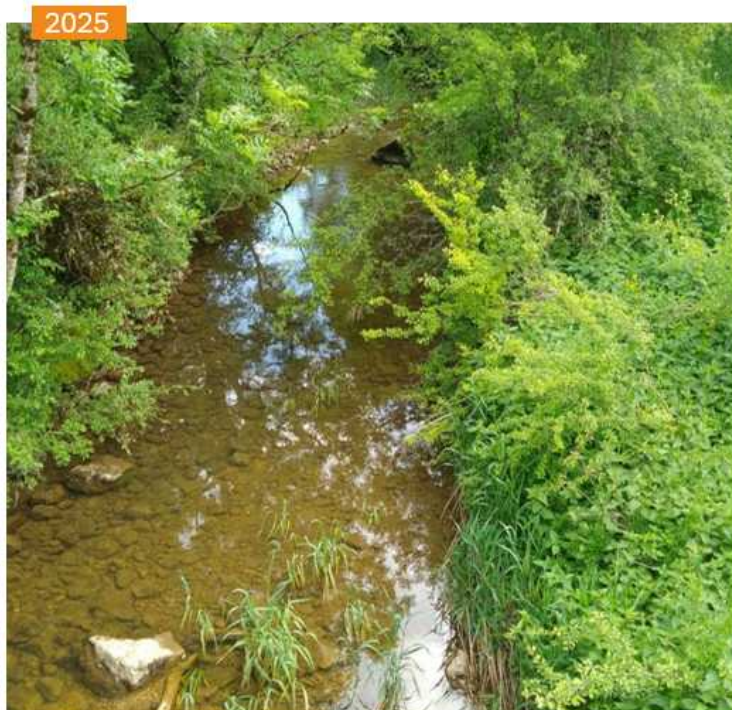
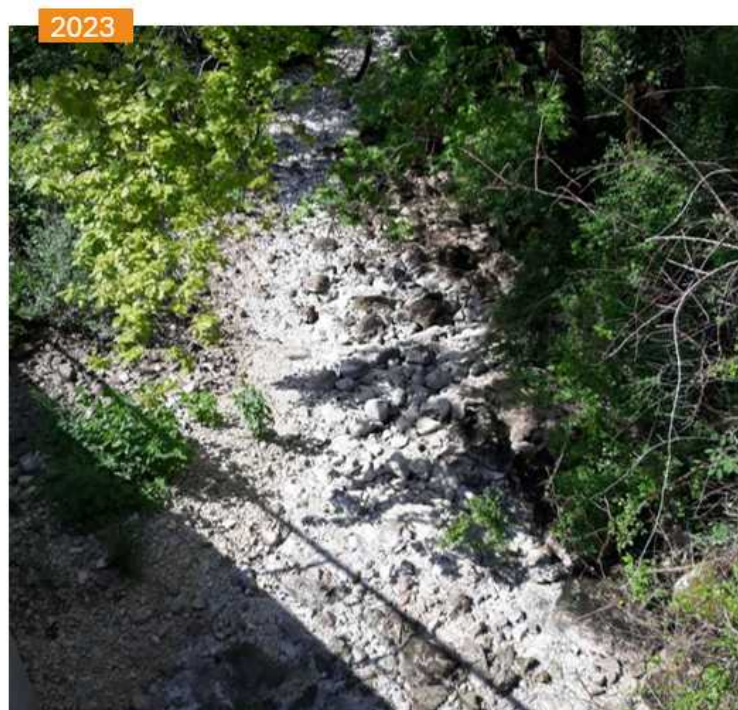
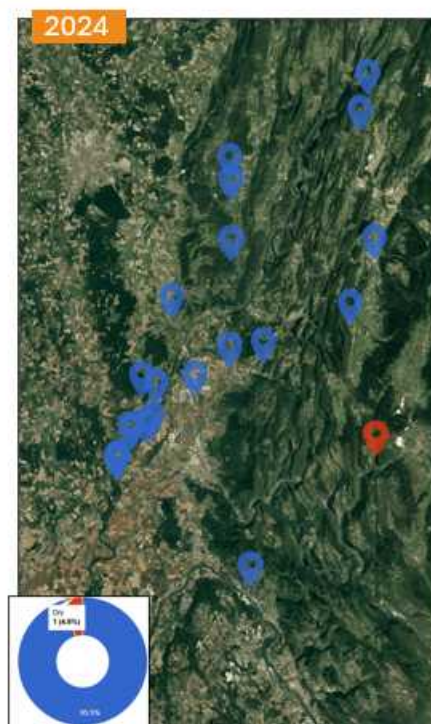
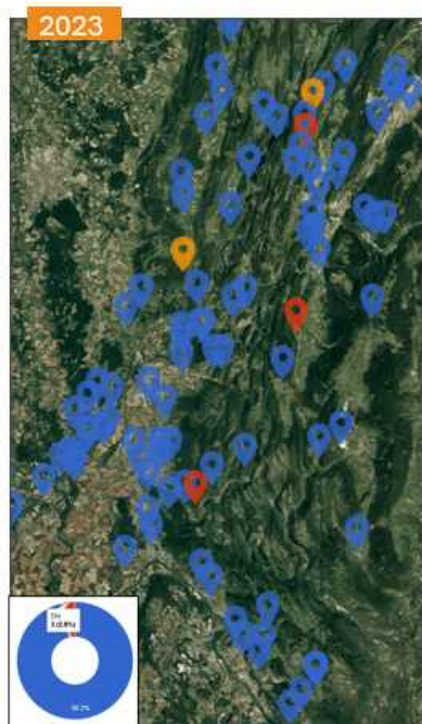
Evolution de la cote de Vouglans pendant la période estivale



Procès-verbal valant compte rendu
Comité syndical du **10 juin 2025**

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

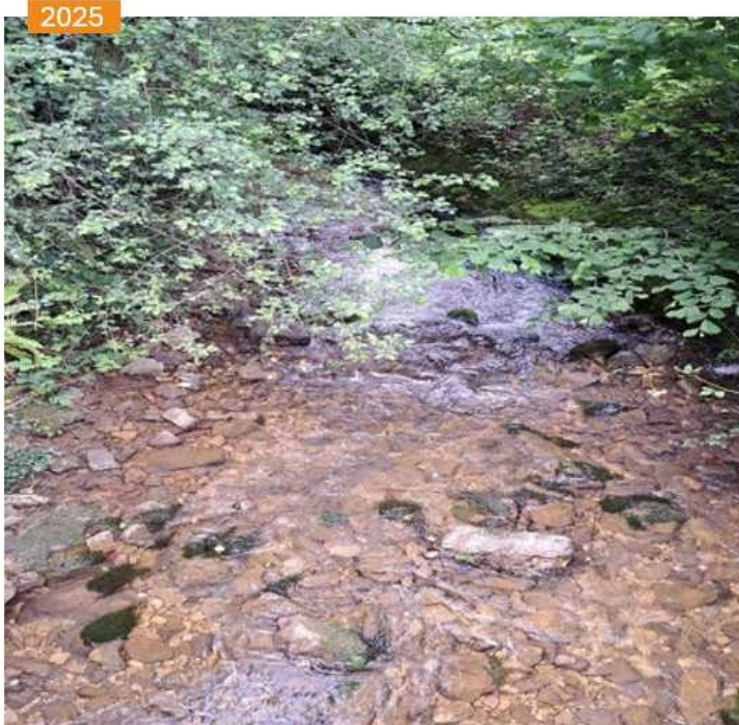
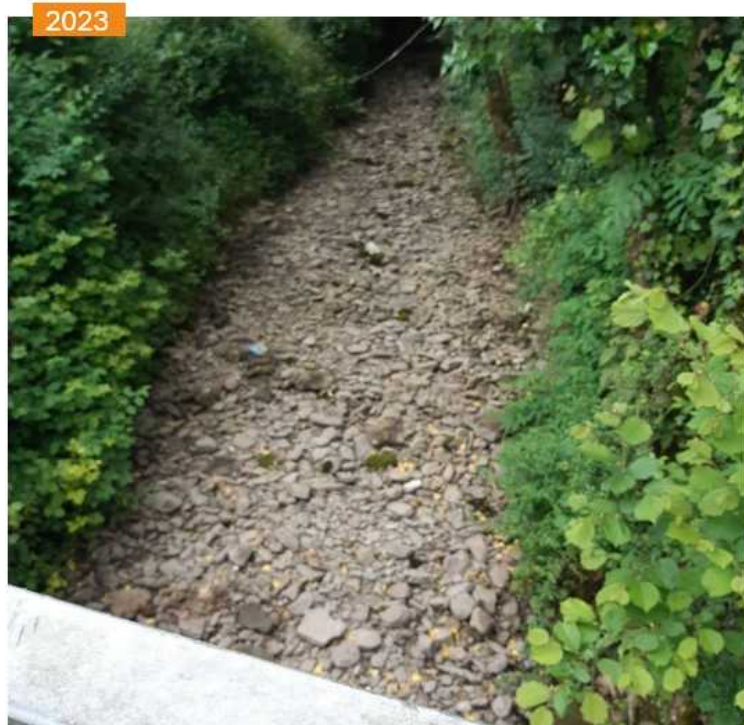
Situation sur les petits affluents



Ruisseau du Borrey à Lantenay (01)

Procès-verbal valant compte rendu
Comité syndical du **10 juin 2025**

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025



Bief du Ravinet à Torcieu (01)

9. Rapports d'activité 2023 et 2024

Le rapport d'activité 2023 a été envoyé à toutes les communes du SR3A et est disponible sur le site internet : <https://www.ain-aval.fr/rapports-dactivites/>

Le rapport d'activité 2024 sera finalisé en septembre 2025.

10. Projet de contrat Eau et Climat

Présentation

Ce contrat opérationnel sera constitué d'une liste d'actions multithématiques concernant les petit et grand cycles de l'eau (GEMAPI, eau potable et ressource en eau, assainissement, eaux pluviales...etc.).

Il sera également ouvert aux autres sujets liés à l'eau tels que la biodiversité, la nature en ville, l'agriculture...etc.

Cette approche globale et ambitieuse s'appliquera à l'échelle du bassin versant.

Animation territoriale auprès des communes, usagers et citoyens

Procès-verbal valant compte rendu
Comité syndical du **10 juin 2025**

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Modalités d'aides et avantages

Avantages :

- Vision globale et intégrée de l'ensemble des actions menées sur le territoire
- Amélioration de la cohérence et de la lisibilité des procédures et des actions
- Programmation pluriannuelle pour le SR3A (hors volet PI)
- Démarches allégées pour les signataires : Contrats classiques (milieux, eau et assainissement) inclus dans Contrat Eau et Climat

Optimisation financière :

- Financements prioritaires = actions garanties sur toute la durée du 12e programme de l'Agence
- Extension d'éligibilité

Aides spécifiques :

3 thématiques possibles :

- Milieux aquatiques et biodiversité
- Préservation de la ressource, partage de l'eau et sobriété des usages
- Pollution de l'eau (assainissement, gestion eaux pluviales, substances)

Avec contrat Eau et Climat	Sans contrat Eau et Climat
Tous les territoires des signataires sont éligibles	• Communes en zone de revitalisation rurale (ZRR = zonage solidarité) • Territoires identifiés sensibles ou prioritaires dans le SDAGE • Conditions spécifiques sur les projets

13 communes classées ZFR « Zone France Ruralités Revitalisation » bénéficiaires en 2025

Soit 8 communes dans l'Ain (Haut-Bugey Agglomération)

Et 5 communes dans le Jura (CC de la Porte du Jura et Terre d'Émeraude Communauté)

Codes communes ou codes postales	Communes	Communauté de communes ou d'agglomération
39018	Aromas	CCTE
01060	Brénod	HBA
01080	Champdor-Corcelles	HBA
01101	Chevillard	HBA
01112	Condamine	HBA
39166	Cornod	CCTE
01191	Izenave	HBA
01206	Lantenay	HBA
39380	Nancuisse	CCPJ
01282	Outriaz	HBA
39420	Pimorin	CCPJ
39530	Thoirette-Coisia	CCTE
01441	Vieu-d'Izenave	HBA

Exemples de projets éligibles

- SERA : STEP de Château-Gaillard (ASS1 : 50% avec contrat)
- CCRAPC : STEP de Priay (ASS1 : 50% avec contrat)
- Commune d'Arandas : travaux de sécurisation (AEP2 : 50% avec contrat)
- Commune de Rignieux-le-Franc : bassin écrêteur d'orage (ASS2 : 50%)

Les aides financières traditionnelles de l'Agence de l'Eau seront maintenues, mais le contrat permettra des financements complémentaires pour les EPCI qui le signeront, sous certaines conditions.

Calendrier prévisionnel de la suite de la démarche :

- **7 juin** : Envoi d'un courrier AERMC à tous les maîtres d'ouvrage potentiels avec une note technique présentant les enjeux et priorités d'action à mettre en œuvre dans le futur contrat
- **Mi-juillet** : Envoi d'un courrier complémentaire du SR3A expliquant les différentes modalités aux maîtres d'ouvrage potentiels avec un projet de lettre d'intention et une liste des actions précises qui pourront être incluses
- **Automne 2025** : Rencontre des maîtres d'ouvrage
- **Automne 2025/mars 2026** : Rédaction

Procès-verbal valant compte rendu
Comité syndical du **10 juin 2025**

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

- **Printemps/été 2026** : Temps de présentation et d'échanges avec les nouveaux élus
 - **Automne 2026** : Signature du contrat
 - **Septembre 2026 / décembre 2029** : Suivi des actions et bilan du contrat
- ➔ **Animation tout le long de la procédure**

11. Questions diverses

Dates à retenir

Prochain Comité syndical : **mardi 14 octobre 2025** à Neuville-sur-Ain

Bureau : lundi 7 juillet à 14h30

Commission stratégie : vendredi 29 août à 16h00

Commission communication, travaux, finances : à définir

Prochains évènements :

« Tous concernés par l'eau de l'Ain » 14 juin 2025 à Montréal-la-Cluse
 Restauration écologique du Lange (de 09h30 à 10h30)
 Visite proposée par le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A).

IS Rivers : 04 juillet 2025

Nature et Terroir au Surchauffant (Vouglans) 19 juillet 2025

Fête de l'eau à Oyonnax : 14 septembre 2025

Séminaire RAMSAR (zones humides) : du 24 au 26 septembre 2025

Fête de l'Écophilopôle à Pérouges : 28 septembre 2025



CLÔTURE DE SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 21 heures 10

M. Alain SICARD remercie la commune de Neuville-sur-Ain, les membres du comité syndical et les agents du SR3A.

Les personnes présentes sont invitées à partager un verre de l'amitié.

ANNEXES :

01. Compte rendu du comité syndical du 18 mars 2025.

Approuvé le 21 octobre 2025 à Neuville-sur-Ain.

Le président du SR3A
M. Alain SICARD

La secrétaire de séance,
Mme Hélène BROUSSE

Retrouvez les précédents compte-rendus de séance sur le site internet du SR3A via

<https://www.ain-aval.fr/espace-delegues-syndicaux/>

Retrouvez également toute l'actualité du SR3A sur les réseaux sociaux



<https://fr-fr.facebook.com/sr3ainavalaffluents/>

<https://www.instagram.com/ainavalaffluents/>

<https://www.linkedin.com/company/syndicat-de-la-rivi%C3%A8re-d-ain-aval-et-affluents/>

Procès-verbal valant compte rendu
*Comité syndical du **10 juin 2025***

Accusé de réception en préfecture 001-200078004-20251021-20251021-01-DE Date de télétransmission : 23/10/2025 Date de réception préfecture : 23/10/2025
--



Contact :

Matthieu MOËS, Directeur Général des Services
Anne-Claude FERRY, Directrice adjointe Stratégie

04 74 37 42 80 – contact@ain-aval.fr

Accusé de réception en préfecture
001-200078004-20251021-20251021-01-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025